

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE

AVERTISSEMENTS AGRICOLES®

POUR DE BONNES PRATIQUES AGRICOLES

ILE DE FRANCE

Grandes Cultures

Bulletin Technique n° 20 du 23 juin 2009 - 2 pages

Actualité

Stades

BLE TENDRE : grain pâteux pour la plupart des situations.
POIS PTPS : 5 à 8 étages de gousses.
FEVEROLE : 5 à 15 étages de gousses.
BETTERAVES : couverture du sol.
MAIS : 8 à 11 feuilles.
TOURNESOL : bouton de 3 à 10 cm de diamètre.

Pucerons

Les infestations de Metopolophium dirhodum (puceron vert pâle de forme ovale) sur les **maïs** sont en progression, avec parfois plus de 100 pucerons par plante, sous les feuilles du 1/3 inférieur de la plante, et un début de colonisation des feuilles médianes. Peu d'auxiliaires sont présents.
Les dégâts provoqués sont de deux ordres :
- transmission des virus de la Mosaïque nanifiante du maïs (MMV) et de la Jaunisse nanifiante de l'orge (BYDV),
- injection d'une salive toxique qui bloque la croissance des plantes (aérienne et racinaire), provoque des jaunissements et torsions de feuilles. Il en résulte un racourcissement des entre noeuds et un phénomène de nanisme. Ce type d'attaque avait été observé en 1997 avec des pertes importantes.
Surveillez les parcelles n'ayant pas atteint 10 feuilles vraies. Seuil : au moins 100 pucerons par plante.

Sur **céréales**, les infestations progresent également légèrement, avec parfois jusqu'à 10-15% d'épis porteurs. Le stade de fin de sensibilité est atteint. Fin du risque aussi pour les cultures de pois, féverole et tournesol.

Noctuelles

Les dégâts de **noctuelles** (trous dans le feuillage) sont en augmentation depuis 8-10 jours sur les cultures de betteraves. Ils risquent encore de s'accroître car beaucoup de chenillles sont à un stade jeune (taille maxi environ 4 cm en 1 mois).

On peut rencontrer aussi ces mêmes chenilles vertes (avec bandes blanches longitudinales) dans des parcelles de colza ou de pois, mais à cette époque, les dégâts sont sans incidence. Seuls les maïs et tournesols (présence sur une parcelle à Château Landon-77) méritent également une surveillance. En 2003, on avait eu des attaques importantes sur tournesols dans le sud Seine et Marne.

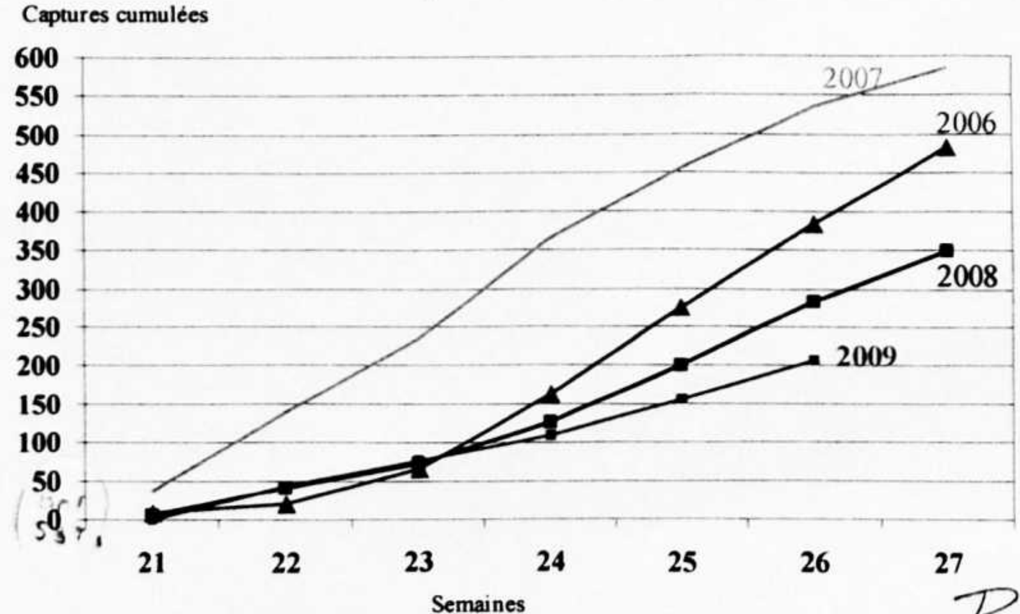
Maladies féverole

La pression maladies s'acentue avec :
- toujours une présence importante de mildiou sur les dernières feuilles,
- une progression de l'anthracnose et du botrytis,
- l'apparition des premières pustules de rouille comme par exemple à Etrepilly, Chailly en Brie (77), Marly la ville (95)......

Tordeuses du pois

Le vol se poursuit toujours à un rythme modéré (voir graphique), avec un cumul moyen de l'ordre de 200 captures. Les valeurs les plus fortes se trouvent dans le sud de l'Essonne, et plus ponctuellement dans les Yvelines et le Val d'Oise (Oinville sur Montcient-78 et Ennery-95 avec 500 captures cumulées).

Fin de sensibilité au début du remplissage du dernier étage.



Direction Régionale et Interdépartementale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt.

Service Régional de l'Alimentation ILE DE FRANCE
18 avenue Carnot
94234 CACHAN
Tél : 01.41.24.18.00
Fax : 01.41.24.18.32

Bulletin réalisé avec la participation de la FREDON Ile de France

Imprimé à la station D'Avertissements Agricoles de Rungis
Directeur gérant : S. HOFFERER

Publication périodique C.P.P.A.P n°0909 B 07113
ISSN n°0767-5542

Tarifs individuels 2009 :
87 euros (papier)
76 euros (fax)
68 euros (mail)

En bref

Cécidomyies du blé

Les premiers comptages en cours indiquent une présence non négligeable de larves de cécidomyies oranges dans les épis : plus de 50% d'épis porteurs et autour d'une larve par pied.
Nous remercions les techniciens de nous faire remonter d'éventuelles notations sur leur secteur pour cerner l'ampleur des attaques.

Pyrale du maïs

La nymphose en cage d'élevage évolue lentement (45% à ce jour).
Une petite moitié seulement des sites du réseau a déjà enregistré des captures. Il est trop tôt pour avoir des pontes. Des traitements positionnés au stade limite passage tracteur peuvent être trop précoces.

Chrysomèle du maïs

Comme les années précédentes, un dispositif important de surveillance de la chrysomèle des racines du maïs est mis en place en Ile de France. Au total, 400 pièges à phéromones seront mis en place dans des parcelles de maïs, à partir de cette semaine. L'ensemble de la région est concerné, avec une attention plus particulière :
- aux zones focus et sécurité du foyer 2008 d'Avrainville (91),
- à la proximité des aéroports et des grands axes de communication,
- aux parcelles en maïs sur maïs.

Le suvi se déroulera jusqu'à début octobre.

Maladies diverses

Lin

Démarrage d'oïdium (ex Doue, Maisoncelles en Brie-77......).

Betteraves

L'ITB signale des symptômes de mildiou.

Pois

Les pois sont complètement dessèchés dans les foyers d'aphanomycès (ex Doue, Saint Jean les deux Jumeaux-77....).

Réglementation

Comité de suivi Cruiser

Le directeur de cabinet du ministre de l'agriculture a réuni le 19 juin, à la demande de Michel Barnier, ministre de l'agriculture et de la pêche, dans le cadre du comité de suivi Cruiser, les organisations professionnelles agricoles, les associations et les syndicats d'apiculteurs.
Le Cruiser, insecticide utilisé pour la préparation de semences enrobées pour lutter contre le Taupin, avait été autorisé le 17 décembre 2008, pour la campagne des semis 2009, après évaluation scientifique favorable.

Michel Barnier avait accordé cette autorisation dans des conditions strictes d'utilisation et pour une durée limitée de 6 mois qui a pris fin le 15 mai dernier. A ce jour, l'utilisation du Cruiser n'est plus autorisée.

A la demande du Ministre, un dispositif de suivi a été mis en place pour veiller au respect des conditions de sécurité d'utilisation de ce produit.

Ce suivi est effectif dans 6 régions où 133 ruches font l'objet d'une surveillance sanitaire et de prélèvements réguliers tout au long de l'année, afin de détecter toute trace de produits chimiques dans les abeilles ou dans les produits de la ruche (pains d'abeille, miel, larves).

Michel Barnier avait également donné en début d'année à l'ensemble de ses services des instructions pour enquêter précisément sur chaque cas de mortalité anormale d'abeilles qui serait signalée. La Brigade nationale d'Enquêtes Vétérinaires et Sanitaires (BNEVP) est intervenue sur plusieurs cas signalés.

Ce comité de suivi a été l'occasion d'examiner l'ensemble des informations collectées et d'aborder les points suivants :
- L'état sanitaire des ruchers à l'issue de la campagne 2008
- Les conditions de mis en place du dispositif de surveillance pour l'année 2009
- Les incidents signalés par la brigade nationale d'enquêtes vétérinaires et sanitaires
- L'analyse de l'AFSSA de 4 cas de mortalité constatés lors des semis
- L'état des connaissances scientifiques
- L'état des connaissances présentées par l'INRA en matière de lutte contre le Taupin

Au regard des premières informations collectées, Michel Barnier considère que les conditions ne sont pas réunies pour statuer sur une nouvelle autorisation du Cruiser.

En se fondant sur les différentes études, l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (Afssa) doit rendre un rapport d'ici au mois d'octobre ou novembre. La décision de renouveler l'autorisation du Cruiser ou de l'interdire devrait être prise par le ministère dans la foulée.

Le Ministre rappelle par ailleurs aux apiculteurs l'urgence à créer rapidement l'institut technique apicole sur la base des propositions qu'il leur a adressées au mois de mai, afin d'être en mesure de travailler avec les instituts techniques des autres filières.